

21 octobre 2005

Profil des élus sans opposition aux élections municipales 2005

Analyses préliminaires à l'échelle du Québec

Erratum : Des coquilles concernant le libellé des groupes d'âge dans les tableaux et les figures ont été corrigées le 23 novembre 2005.

Les profils publiés dans ce document sont fondés sur les données disponibles en date du 20 octobre 2005. Les analyses descriptives présentées sont préliminaires.

Le 14 octobre 2005 se terminait la période de mise en candidature pour les aspirants à la mairie et aux postes de conseiller dans le cadre des élections municipales de 2005. Faute d'opposition, 581 candidats à la mairie ont été déclarés élus, soit 52,5 % de tous les postes de maire en élection (figure 1). Pour les 7 010 postes de conseiller à pourvoir dans les différentes municipalités, 4 092 conseillers ont été élus sans opposition, soit un pourcentage de 58,4 %. En somme, 4 673 candidats ont été déclarés élus.

Un phénomène plus présent dans les petites municipalités...

Les tableaux 1, 2 et 3 démontrent que, globalement, la proportion d'élus sans opposition est d'autant plus élevée que la taille de la municipalité est petite. En effet, dans les villes de 100 000 habitants, aucun maire n'a été élu sans opposition et seulement 7,9 % des conseillers ont été élus sans opposition. Pour les autres classes, le pourcentage de maires et de conseillers élus sans opposition tend à décroître avec l'augmentation de la taille des municipalités.

Figure 1. Élus sans opposition et postes à pourvoir

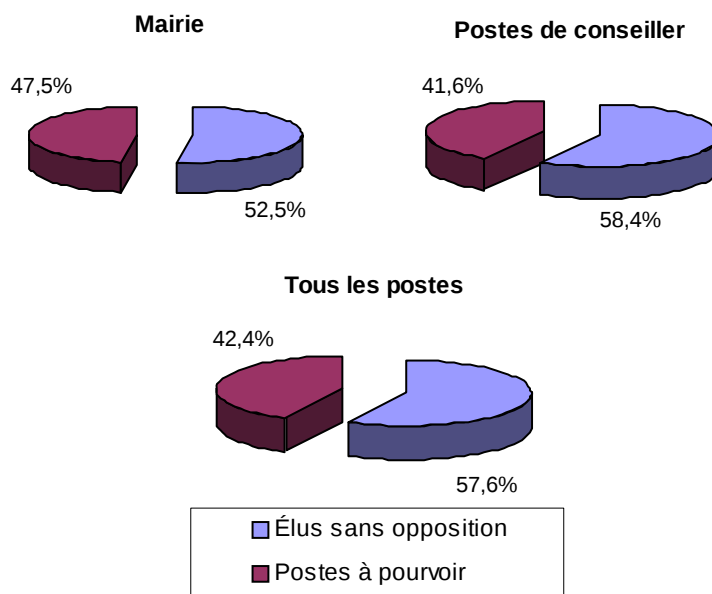


Tableau 1. Répartition des maires élus sans opposition et postes à pourvoir selon la taille des municipalités

Population	Nombre total de postes	Postes à pourvoir	Élus sans opposition	Pourcentage d'élus sans opposition
0 à 1 999	733	293	440	60,0 %
2 000 à 4 999	214	121	93	43,5 %
5 000 à 9 999	72	45	27	37,5 %
10 000 à 49 999	69	51	18	26,1 %
50 000 à 99 999	9	6	3	33,3 %
100 000 et plus	9	9	0	0,0 %

Tableau 2. Répartition des conseillers élus sans opposition et postes à pourvoir selon la taille des municipalités

Population	Nombre total de postes	Postes à pourvoir	Élus sans opposition	Pourcentage d'élus sans opposition
0 à 1 999	4390	1299	3091	70,4 %
2 000 à 4 999	1290	608	682	52,9 %
5 000 à 9 999	440	305	135	30,7 %
10 000 à 49 999	502	366	136	27,1 %
50 000 à 99 999	107	81	26	24,3 %
100 000 et plus	278	256	22	7,9 %

Affaires municipales
et Régions

Québec

Tableau 3. Répartition de tous les candidats élus sans opposition et postes à pourvoir selon la taille des municipalités

Population	Nombre total de postes	Postes à pourvoir	Élus sans opposition	Pourcentage d'élus sans opposition
0 à 1 999	5129	1598	3531	68,8 %
2 000 à 4 999	1501	726	775	51,6 %
5 000 à 9 999	512	350	162	31,6 %
10 000 à 49 999	571	417	154	27,0 %
50 000 à 99 999	116	87	29	25,0 %
100 000 et plus	287	265	22	7,7 %

Une répartition qui traduit la réalité territoriale du Québec...

Le tableau 4 révèle que 75 % des élus sans opposition se trouvent dans les municipalités de moins de 2000 habitants. Cette observation n'est pas surprenante pour deux raisons. Elle découle d'abord des plus fortes proportions d'élus sans opposition dans les petites municipalités, comme le présentent les tableaux 1 à 3. Ensuite, elle rend compte du fait que l'on dénombre une forte majorité de postes électifs dans les petites municipalités, celles-ci se trouvant en plus grand nombre sur le territoire du Québec.

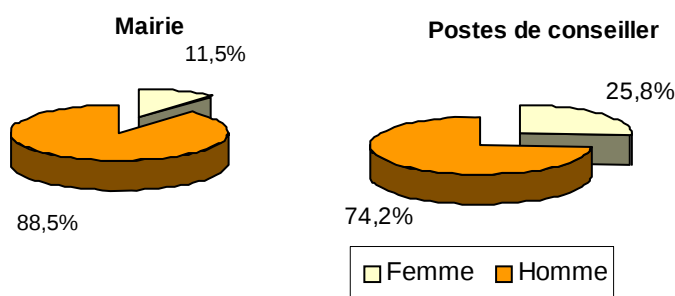
Ces proportions sont relativement semblables pour les conseillers et pour les maires.

Tableau 4. Répartition des élus sans opposition selon la taille de la municipalité

Postes	Population	Nb d'élus sans opposition	Pourcentage d'élus sans opposition
Mairie (581 maires élus sans opposition)	0 à 1 999	440	75,7 %
	2 000 à 4 999	93	16,0 %
	5 000 à 9 999	27	4,7 %
	10 000 à 49 999	18	3,1 %
	50 000 à 99 999	3	0,5 %
	100 000 et plus	0	0,0 %
Total mairie		581	100,0 %
Conseillers (4 092 conseillers élus sans opposition)	0 à 1 999	3091	75,5 %
	2 000 à 4 999	682	16,7 %
	5 000 à 9 999	135	3,3 %
	10 000 à 49 999	136	3,3 %
	50 000 à 99 999	26	0,7 %
	100 000 et plus	22	0,5 %
Total conseillers		4 092	100,0 %
Tous les élus sans opposition (4 673 élus sans opposition)	0 à 1 999	3531	75,5 %
	2 000 à 4 999	775	16,6 %
	5 000 à 9 999	162	3,5 %
	10 000 à 49 999	154	3,3 %
	50 000 à 99 999	29	0,6 %
	100 000 et plus	22	0,5 %
Total		4 673	100,0 %

Une forte proportion d'hommes...

Les femmes ne comptent que pour 26 % de tous les élus sans opposition. Cette proportion diminue lorsque l'on observe uniquement les candidats élus sans opposition à la mairie (figure 2). En effet, les mairesses représentent 11,5 % des candidats à la mairie élus sans opposition. De même, seulement 25,8 % des candidats au poste de conseiller élus sans opposition sont des femmes.

Figure 2. Sexe des élus sans opposition

Des maires plus âgés...

Le tableau 5 trace le portrait de l'âge des élus sans opposition selon le poste qu'ils occupent. On observe que l'âge moyen des maires est de cinq ans plus élevé que celui des conseillers.

Tableau 5. Âge des élus sans opposition

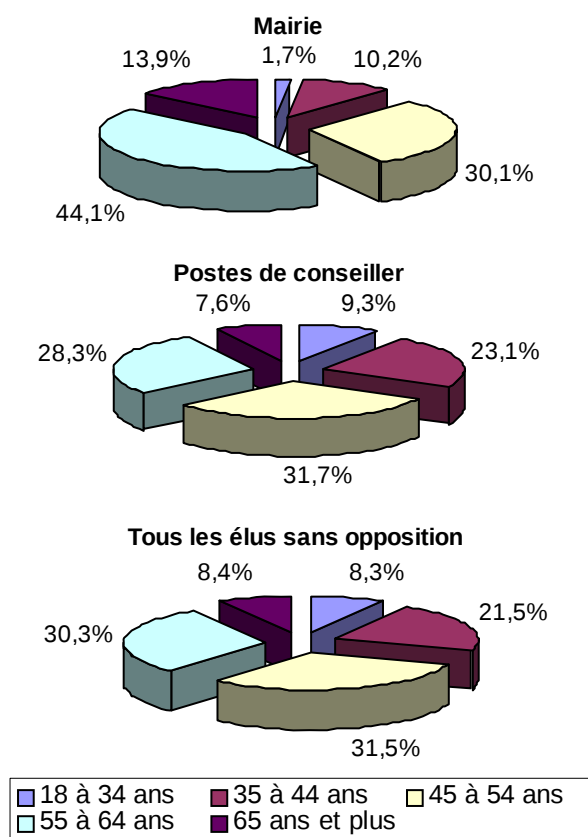
Postes	Nb	Âge min.	Âge max.	Âge moyen	Écart-type
Mairie	581	24	86	55,5	8,9
Conseillers	4 092	19	85	49,7	10,9
Total	4 673	19	86	50,4	10,8

Le tableau 6, quant à lui, présente une analyse de l'âge des élus sans opposition selon le sexe. Tant pour les postes de conseiller que pour les postes de maire, on note une grande similitude entre l'âge moyen des hommes et l'âge moyen des femmes. Les colonnes « Âge minimal » et « Âge maximal » nous indiquent également que les cadets et les doyens, tant pour les conseillers que pour les maires, sont des hommes.

Tableau 6. Âge des élus sans opposition selon leur sexe

Postes	Sexe	Nb	Âge min.	Âge max.	Âge moyen	Écart-type
Mairie	Femme	67	28	72	54,6	8,6
	Homme	514	24	86	55,6	8,9
Conseillers	Femme	1 055	20	75	48,7	11,0
	Homme	3 037	19	85	50,1	10,8
Total	Femme	1 122	20	75	49,0	11,0
	Homme	3 551	19	86	50,9	10,7

Figure 3. Répartition des élus sans opposition par groupes d'âge



Les jeunes mieux représentés chez les conseillers...

Les membres des groupes les plus jeunes (18 à 34 ans et 35 à 44 ans) sont proportionnellement plus nombreux à occuper des postes de conseiller. Ils forment 32,4 % de tous les conseillers élus sans opposition, alors qu'ils représentent 11,9 % des maires élus sans opposition. À l'inverse, 58 % des maires élus sans opposition ont 55 ans et plus tandis qu'ils ne sont que 35,9 % chez les conseillers.

Figure 4. Répartition des élus par sexe et par groupes d'âge

La présence des femmes diminue avec l'âge...

En examinant la répartition des élus par sexe dans chaque groupe d'âge (figure 4), on constate que, globalement, la proportion de femmes diminue avec l'âge.

Dans le cas des postes à la mairie, c'est dans le groupe des 18-34 ans que les femmes sont le mieux représentées avec une proportion de 20 %. Elles sont beaucoup moins présentes dans le groupe des 65 ans et plus, avec une proportion de 6,2 %. Dans les autres groupes d'âge, leur représentation est relativement semblable, variant entre 10,2 % et 13,7 %.

Quant aux postes de conseiller, on remarque que, pour tous les groupes d'âge, les femmes y sont présentes en plus grande proportion que pour les postes de maire. Il y a, pour chaque groupe d'âge, environ 15 % plus de conseillères que de mairesses. Encore une fois, c'est dans le groupe des 18-34 ans que les femmes sont le mieux représentées, avec 34 %, et dans le groupe des 65 ans et plus qu'elles sont le moins nombreuses, avec 20,3 %.

Les postes de conseiller étant beaucoup plus nombreux que les postes de maire, une analyse de tous les élus nous amène à des constats généraux similaires à ceux énoncés dans les paragraphes précédents.

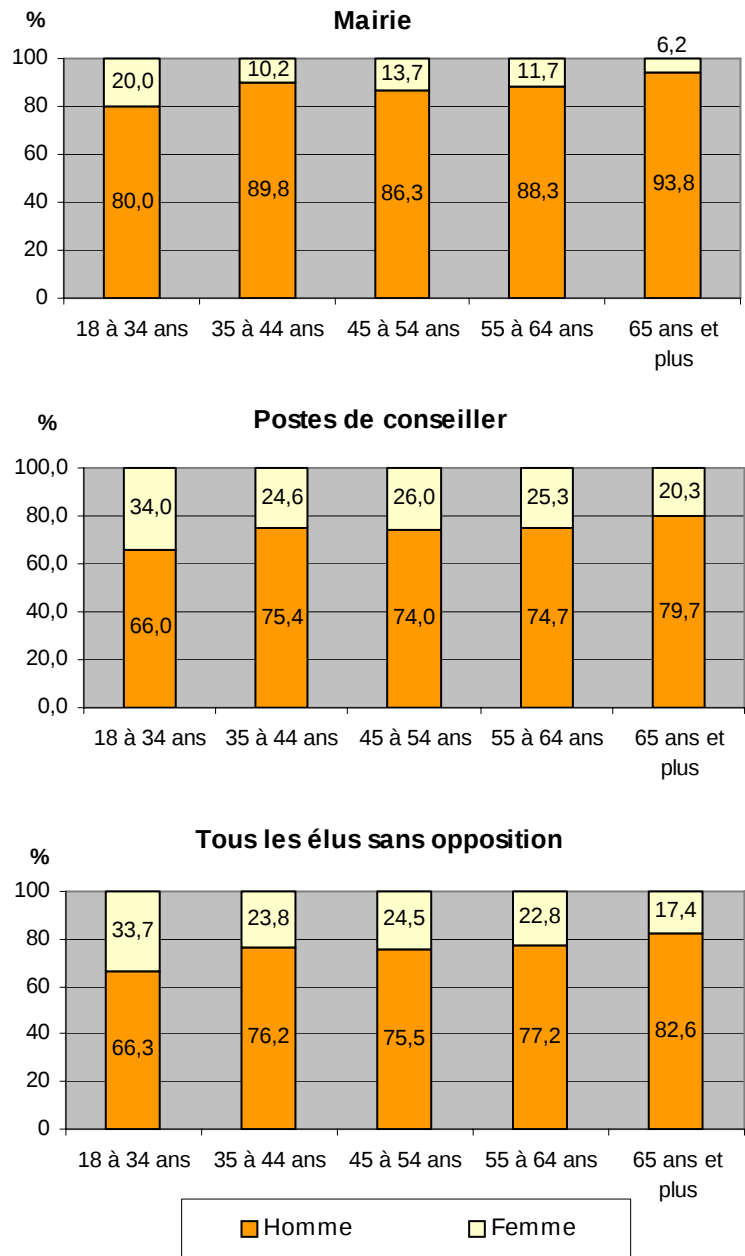
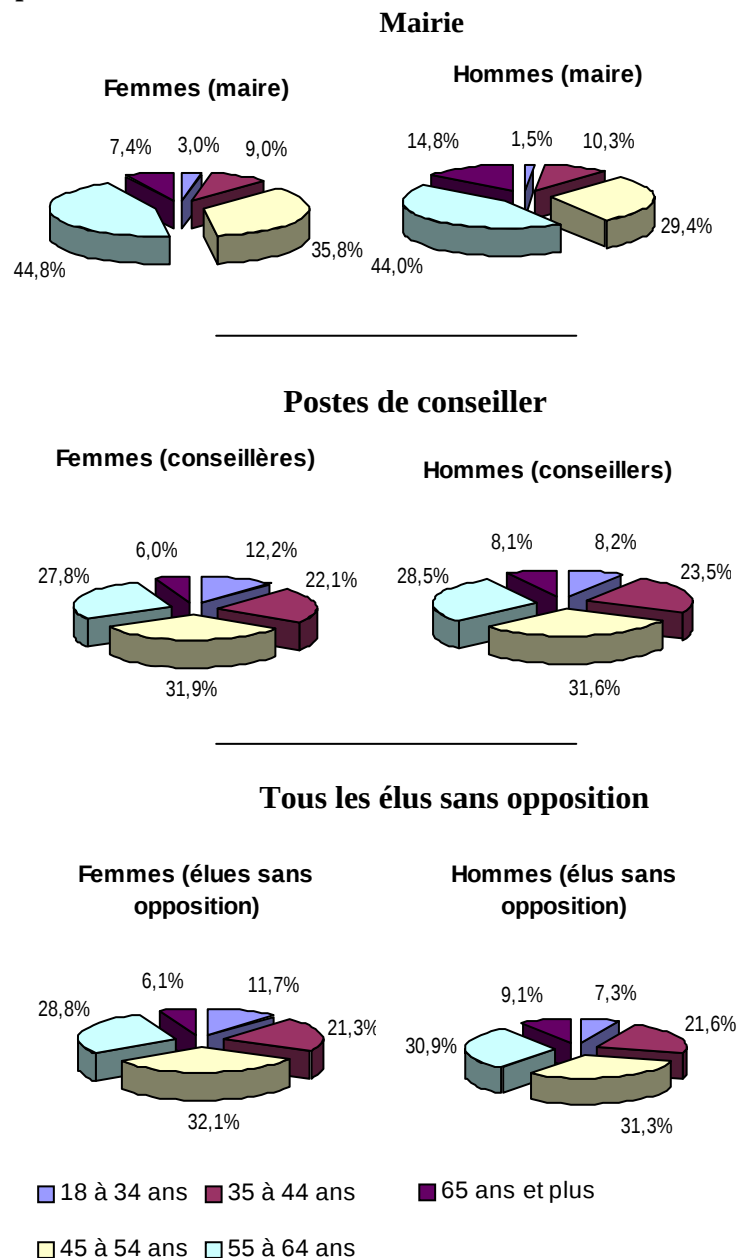


Figure 5. Groupes d'âge selon le sexe et selon le poste

Quand les jeunes femmes prennent leur place... parmi les femmes

Une répartition des élus sans opposition en fonction de leur groupe d'âge et de leur sexe (figure 5) permet de constater que les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses par rapport à leurs aînées que les jeunes hommes le sont par rapport aux autres élus masculins plus âgés. En effet, 3 % des mairesses élues sans opposition ont entre 18 et 34 ans alors que les maires faisant partie de ce groupe d'âge ne représentent que 1,5 % de tous les maires élus sans opposition.

Pour leur part, les conseillères élues sans opposition âgées de 18 à 34 ans forment 12,2 % des conseillères. Les jeunes conseillers représentent 8,2 % des hommes élus sans opposition à un poste de conseiller.



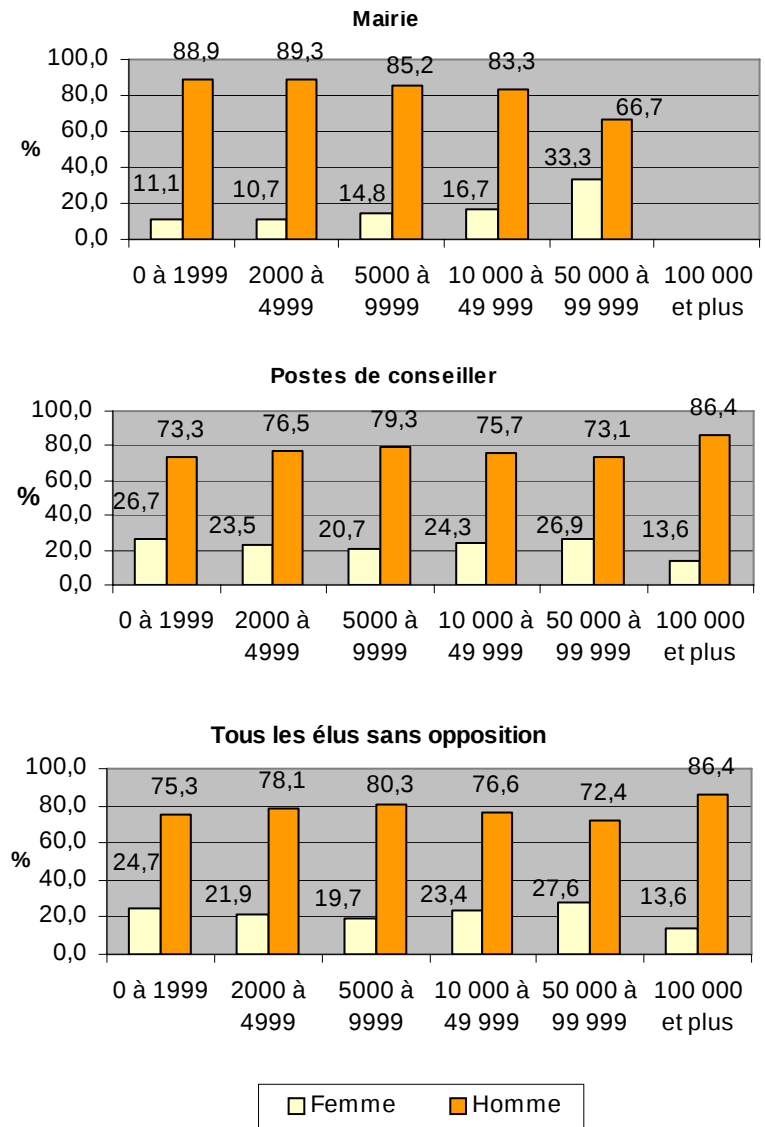
Plus de mairesses dans les grandes villes...

Lorsque l'on observe la répartition des élus sans opposition en fonction de leur sexe et de la taille de leur municipalité, on découvre deux réalités différentes.

Dans le cas des postes à la mairie, l'écart entre les hommes et les femmes diminue lorsque la taille de la population augmente. En effet, il s'élève à 79 % pour les municipalités de 2 000 habitants et moins et à 34 % pour celles de 100 000 habitants et plus. Rappelons qu'aucun maire n'a été élu sans opposition dans une municipalité de 100 000 habitants et plus.

On observe une tout autre réalité dans le cas des postes de conseiller. En effet, on trouve l'écart le plus prononcé dans les municipalités de 100 000 habitants et plus. Il s'établit alors à 72 % (86 % d'hommes et 14 % de femmes). Pour les autres catégories de municipalités, on note que l'écart entre les hommes et les femmes est toujours moins grand que celui des maires.

Figure 6. Répartition des élus sans opposition selon leur sexe et la taille des municipalités



Des élus plus âgés dans les grandes municipalités...

On observe, dans le tableau 7, que l'âge moyen des élus sans opposition pour les postes de maire est plus élevé de 5 ans dans les municipalités de 50 000 à 99 999 habitants que dans celles de moins de 2 000 habitants.

Le tableau 8 indique, pour sa part, que l'âge moyen des élus sans opposition pour les postes de conseiller est plus élevé de 5 ans dans les municipalités de 100 000 habitants et plus que dans celles de moins de 2 000 habitants.

Tableau 7. Âge des élus sans opposition à la mairie selon la taille des municipalités

Population	Âge min.	Âge max.	Âge moyen	Écart-type
0 à 1 999	24	86	55,1	8,9
2 000 à 4 999	34	77	57,9	8,7
5 000 à 9 999	40	80	53,9	8,7
10 000 à 49 999	41	65	55,2	7,1
50 000 à 99 999	50	71	60,0	10,5
100 000 et plus	0	0	0	0

Tableau 8. Âge des élus sans opposition aux postes de conseiller selon la taille des municipalités

Population	Âge min.	Âge max.	Âge moyen	Écart-type
0 à 1 999	19	85	49,3	11,1
2 000 à 4 999	21	83	50,4	10,5
5 000 à 9 999	31	74	52,1	9,1
10 000 à 49 999	26	69	51,6	8,7
50 000 à 99 999	33	67	53,5	9,6
100 000 et plus	35	72	54,9	10,6

Tableau 9. Âge de tous les élus sans opposition selon la taille des municipalités

Population	Âge min.	Âge max.	Âge moyen	Écart-type
0 à 1 999	19	86	50,0	11,0
2 000 à 4 999	21	83	51,3	10,6
5 000 à 9 999	31	80	52,4	9,4
10 000 à 49 999	26	69	52,0	8,6
50 000 à 99 999	33	71	54,2	9,7
100 000 et plus	35	72	54,9	10,6

Responsable de la publication

Cette publication a été réalisée par la Direction de la planification et de la recherche du ministère des Affaires municipales et des Régions.

Analyse et rédaction

Patrick Champagne
Carl Thibault

Collaborateur

Benoît Gosselin

Ce document peut être téléchargé à l'adresse Internet suivante : <http://www.mamr.gouv.qc.ca/>

Ministère des Affaires municipales et des Régions

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : (418) 691-2015